RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 05002
Numéro SIREN : 492 725 379
Nom ou dénomination : AB HABITATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 18/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/026607

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : **SARL AB HABITATIONS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 22 QUAI ROMAIN ROLLAND 69005 LYON — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 9 2 7 2 5 3 7 9 0 0 0 1 9 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122022 Net 3	N-1 31122021 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 3 957	AG 2 251	1 706	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 3 906	AS 3 906		
		Autres immobilisations corporelles	AT 57 070	AU 24 657	32 413	41 542
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières *	BH 2 712	BI	2 712	2 712
		TOTAL (II)	BJ **67 645**	BK **30 814**	**36 831**	**44 254**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL 5 591	BM	5 591	5 188
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP 36 461	BQ	36 461	18 006
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX 196 157	BY 2 734	193 423	250 620
		Autres créances (3)	BZ 46 627	CA	46 627	13 033
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE		
		Disponibilités	CF 104 011	CG	104 011	131 859
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		3 279
		TOTAL (III)	CJ **388 847**	CK **2 734**	**386 113**	**421 984**
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO **456 492**	1A **33 548**	**422 944**	**466 239**

Renvois (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 2 712 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété. * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2023

Désignation de l'entreprise SARL AB HABITATIONS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 4 500)	DA	4 500	4 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	450	450
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	173 693	99 614
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**38 362**	**74 078**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**217 005**	**178 643**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	56 157	75 313
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 177	5 928
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	62 698	66 680
	Dettes fiscales et sociales	DY	72 655	104 557
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	11 252	35 118
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**205 939**	**287 596**
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**422 944**	**466 239**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	168 605	287 596
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		510

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019), et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **422 944** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 393 242** euros et un total **charges** de **1 354 880** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **38 362** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

§ Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
§ Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 085		1 872			3 957
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 085		1 872			3 957
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 906					3 906
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	38 249					38 249
	Matériel de bureau, mobilier	15 916		2 905			18 821
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	58 071		2 905			60 976
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 712					2 712
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 712					2 712
	TOTAL	62 868		4 777			67 645

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	2 085	166		2 251
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 085	166		2 251
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 906			3 906
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	6 459	7 393		13 852
	Matériel de bureau, mobilier	6 164	4 641		10 805
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 529	12 034		28 563
	TOTAL	18 614	12 201		30 814

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Stocks et En-cours

	31/12/2022	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	5 591	5 188	403	
Autres approvisionnements				
TOTAL I	5 591	5 188	403	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services	36 461	18 006	18 455	
Autres				
TOTAL III	36 461	18 006	18 455	
Production stockée (Total II + Total III)			18 455	

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 712	2 712	
	Clients douteux ou litigieux	3 270	3 270	
	Autres créances clients	192 887	192 887	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 539	12 539	
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 005	8 005	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	26 083	26 083	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	245 495	245 495	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	56 157	18 823	37 334	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	62 698	62 698		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 921	26 921		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 000	44 000		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 735	1 735		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 177	3 177		
	Autres dettes	11 252	11 252		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	205 939	168 605	37 334	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	18 646			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	3 177			

Capital social

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	450,00	10,0000	4 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	450,00	10,0000	4 500,00

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	2 734			2 734
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	2 734			2 734
	TOTAL GENERAL	2 734			2 734
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer

		31/12/2022
Total des Charges à payer		16 060
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 473
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	9 473	
Dettes fiscales et sociales		6 587
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	5 377	
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 097	
TAXE APPRENTISSAGE	114	

AB HABITATIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 4 500 euros
Siège social : 22 QUAI ROMAIN ROLLAND
69005 LYON
492725379 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 38 362 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**38 362 euros**
A titre de dividendes aux associés **Soit 66,67 euros par part**	**30 000 euros**
Le solde	**8 362 euros**

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 182 055 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 20 juin 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance